



Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

**Batumi (Géorgie)
8-10 juin 2016**

Rapport de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

Additif

**Résumé de la Réunion de haut niveau des Ministères
de l'éducation et de l'environnement
établi par les Coprésidents**



Commission économique pour l'Europe**Huitième Conférence ministérielle
« Un environnement pour l'Europe »**

Batumi (Géorgie), 8-10 juin 2016

**Rapport de la Huitième Conférence ministérielle
« Un environnement pour l'Europe »****Additif****Résumé de la Réunion de haut niveau des Ministères
de l'éducation et de l'environnement
établi par les Coprésidents****Introduction**

1. La deuxième réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement s'est tenue à Batumi (Géorgie) le 8 juin 2016 dans le cadre de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ». Elle était coprésidée par le Ministre de l'éducation et de la science et le Ministre de l'environnement et de la protection des ressources naturelles de la Géorgie.

2. La Réunion a examiné les progrès accomplis par les États membres participants depuis dix ans dans l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (Stratégie pour l'EDD). Les États membres entendaient ainsi réaffirmer leur engagement en faveur de la Stratégie, en adoptant un cadre de mise en œuvre de la Stratégie et une déclaration ministérielle sur l'éducation en vue du développement durable.

**I. Vers une nouvelle société : dix ans d'éducation
en vue du développement durable**

3. Dans ses propos liminaires, le Ministre de l'éducation et de la science a fait part des réalisations de la Géorgie concernant l'éducation en vue du développement durable,

GE.16-14017 (F) 141016 171016



* 1 6 1 4 0 1 7 *

Merci de recycler



notamment l'adoption de normes pour les enseignants du préscolaire afin d'améliorer la sensibilisation de la population et le financement de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur pour la réalisation d'études scientifiques. Le Ministre de l'environnement et de la protection des ressources naturelles a indiqué que les initiatives dans le domaine de l'éducation devraient sensibiliser le public aux conséquences des changements climatiques, et recommandé un accord international contraignant sur l'éducation en vue du développement durable.

4. Dans son discours liminaire, le Ministre de l'éducation et de la culture de Chypre a souligné le rôle moteur de la Stratégie pour l'EDD pour ce qui est de développer et d'intégrer l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux d'enseignement, de changer les modalités d'apprentissage et de faire participer un large éventail d'acteurs à la mise en œuvre efficace de l'EDD dans la région. La définition de priorités au niveau ministériel et des investissements financiers étaient nécessaires pour faire progresser l'EDD. En conclusion, l'intervenant a invité les ministres à participer à la réunion ministérielle organisée en vue de l'adoption du programme d'action pour la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation au service du développement durable, qui se tiendra à Chypre en décembre 2016.

5. Le Ministre néerlandais de l'environnement a souligné l'importance de l'éducation formelle, non formelle et informelle pour la transition vers le développement durable et le rôle de l'EDD pour comprendre des problèmes complexes liés à l'environnement et gérer l'incertitude et l'évolution des valeurs. Tous les États devraient unir leurs efforts pour l'éducation en vue du développement durable et s'attacher à mettre en place un répertoire d'apprentissage plus complet pour un avenir durable.

6. Dans un discours liminaire retransmis par vidéo, le Sous-Directeur général pour l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a souligné l'importance du futur cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour renforcer les activités menées dans le cadre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable, qui fait suite à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. L'intervenant a exhorté les pays à renforcer leur coopération pour appliquer le Programme d'action global et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a souligné que les participants décideraient des prochaines dispositions à prendre pour faire progresser l'EDD au moyen de la coopération entre les secteurs, les États membres, les organisations et institutions internationales, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs concernés dans la région. Il a souligné les résultats importants obtenus ces dix dernières années dans l'application de la Stratégie, et a salué la poursuite du processus, afin que des stratégies, des plans et des mécanismes supplémentaires soient élaborés au plan national pour l'EDD.

8. Le Président du Comité directeur de la CEE chargé de l'éducation en vue du développement durable a présenté les conclusions du rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de 2005 à 2015, dont il avait été tenu compte pour élaborer le contenu du cadre de mise en œuvre de la Stratégie et de la Déclaration ministérielle de Batumi sur l'éducation en vue du développement durable.

9. La plupart des États membres participants avaient soutenu l'action menée pour promouvoir l'éducation au service du développement durable, en prenant l'initiative sur les plans politique et administratif. Ce soutien avait été un facteur déterminant dans le succès de la Stratégie et serait indispensable pour continuer de l'appliquer.

10. Des progrès importants avaient aussi été enregistrés dans le cadre de la Stratégie en ce qui concerne l'intégration des politiques, les programmes d'enseignement, les ressources et les réseaux. Ainsi, une grande partie des États membres a indiqué avoir intégré l'EDD et les compétences et la pédagogie connexes dans les programmes d'enseignement nationaux du primaire et du secondaire. La tendance était moins marquée dans l'enseignement supérieur, même si l'action pour l'EDD progressait aussi dans ce type d'établissements.

11. Les trois priorités de la troisième phase de mise en œuvre de la Stratégie (programmes scolaires pour l'EDD ; compétences des enseignants ; et EDD dans l'enseignement et la formation techniques et professionnelles) s'avéraient des passages délicats, mais obligés, pour transformer le système dans son ensemble. Près des trois quarts des États membres privilégiaient des stratégies intégrées à l'échelle des établissements. Cette évolution était encourageante, car elle assurerait un cadre plus solide pour mener et gérer les initiatives d'EDD dans les établissements concernés. Certains États (qui constituaient encore une minorité) avaient défini de nouvelles compétences et aptitudes, élaboré de nouveaux cours et révisé les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

12. Si des progrès significatifs avaient été accomplis sur le plan des politiques comme dans la pratique, il restait encore bon nombre d'obstacles et de difficultés à surmonter avant de faire accepter l'idée que l'EDD était au cœur du projet éducatif. Il y avait aussi encore fort à faire pour rassembler l'esprit d'initiative et la volonté politique auprès des principaux décideurs pour qu'ils continuent de passer des politiques à la pratique en obtenant des réformes structurelles des systèmes éducatifs et en inscrivant l'EDD dans les budgets ordinaires.

13. Bon nombre de délégations nationales, ainsi que des représentants de l'ECO-Forum européen, du Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ont fait des interventions sur l'application de la Stratégie en précisant les principaux résultats, enseignements et obstacles recensés et leurs projets futurs. Le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale a communiqué une déclaration écrite récapitulant des activités visant à promouvoir l'éducation, l'esprit d'initiative et le renforcement des capacités dans l'optique du développement durable de la sous-région.

II. Adoption des conclusions de la Réunion de haut niveau

14. L'un des Coprésidents a présenté le nouveau cadre de mise en œuvre de la Stratégie et le projet de Déclaration ministérielle de Batumi, élaborés sur la base de négociations entre les gouvernements, et qui tenaient compte également des observations d'organisations non gouvernementales et d'autres acteurs concernés.

15. Le futur cadre de mise en œuvre s'inscrivait dans le prolongement de celui qui avait été adopté par les représentants des Ministères de l'environnement et de l'éducation des pays de la CEE à Vilnius en 2005. Il reprenait des éléments de base décidés par le Comité directeur et s'inspirait aussi étroitement du Programme d'action global de l'UNESCO pour l'EDD. Le cadre comportait aussi un projet du mandat du Comité directeur pour la période allant de 2016 à 2030 afin de permettre à celui-ci d'orienter l'exécution de la Stratégie.

16. La Déclaration ministérielle était un document tourné vers l'avenir, par lequel les États membres prenaient l'engagement commun de poursuivre l'application de la Stratégie au niveau national en vue de parvenir au développement durable.

17. Les ministres et les chefs de délégation ont adopté le nouveau cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable et la Déclaration ministérielle de Batumi sur l'éducation au développement durable. En outre, la Géorgie a annoncé son intention d'examiner avec la communauté internationale la possibilité d'élaborer un nouvel accord contraignant sur l'éducation en vue du développement durable.

18. Les Coprésidents ont félicité les États et les organisations ayant participé à la réunion de haut niveau pour l'adoption des deux documents finaux, qui serviraient de cadre désormais pour appliquer les stratégies d'EDD dans la région.
